



Mouvement Chrétien des Retraités

RÉCOLLECTION CARÊME 2025

Diocèse de Nevers

Coulanges, le 4 février 2025

Cher(e)s amis (es) responsables,

Nous allons entrer en Carême le 5 mars prochain. Le Comité diocésain du 9 janvier dernier a approuvé l'idée de proposer, comme les autres années, une récollection pendant ce Carême 2025, pour toutes les équipes du diocèse de Nevers.

Le Carême est la période qui précède la plus grande fête de notre année liturgique : cela peut donc être un moment propice à la relecture de notre vie, à la méditation et à la prière personnelle, afin de nous préparer le mieux possible à cette célébration pascale. Aussi, concrètement, une journée vous est proposée sur une **plage horaire de 9h00 à 16h30** :

le mardi 18 mars 2025, Salle des Fêtes de la mairie de Prémery
(Place de la mairie : parkings à proximité ou dans les rues adjacentes)

Notre prédicateur sera **notre père Évêque, Mgr Grégoire Drouot**. Son enseignement portera sur le thème :

« Pour des chrétiens retraités, comment vivre, en même temps et le mieux possible, un Carême et une année jubilaire ? »

La participation aux frais pour la journée s'élèvera à : **25,00 €** (repas compris).

Nous serons dans la salle des fêtes de la mairie de Prémery. Cette dernière étant capacitive (au 1^{er} étage avec ascenseur), nous ne mettrons pas de limite dans le nombre de participants pour l'instant. Comme les autres années, il vous est permis d'inviter des personnes hors-MCR.

ATTENTION : remplir soigneusement et avec précision autant de coupon-réponse que de participants. S'il vous en manquait, faire des photocopies. **Envoyer coupons-réponses et chèques libellés à l'ordre de MCR-Nièvre, avant le mardi 4 mars 2025**. Les repas étant commandés à un traiteur par nos soins, **la confirmation de la participation de chaque participant sera actée par l'envoi de ce chèque dans les délais prévus**. Un chèque global pour plusieurs inscriptions sera également valable. Une fois la confirmation du nombre de participants faite au traiteur quelques jours avant la récollection, ce sera ce nombre qui sera facturé au MCR-Nièvre : il n'y aura donc plus de remboursement possible en cas d'annulation.

Vous trouverez également un déroulement-type de cette récollection, joint à ce courrier. De toute façon, un point sur le déroulement sera effectué en début de journée, où l'on pourra noter les éventuelles modifications.

Je vous remercie de vous conformer à toutes ces directives en respectant les délais prévus. Je reste bien sûr à votre écoute.

Bien fraternellement,

Pierre-Henri Cottard

Coupon-réponse (un par personne) à remplir et à renvoyer, accompagné de votre chèque de **25,00 €**, libellé à l'ordre de **MCR-Nièvre**, impérativement avant le **mardi 4 mars 2025** à l'adresse suivante : **Chantal Dumery (MCR- récollecion Carême 2025) 1^{ère} impasse des Chaumottes 58660 Coulanges-les-Nevers**

MOUVEMENT CHRÉTIEN DES RETRAITÉS DE LA NIÈVRE

RÉCOLLECTION DU MARDI 18 MARS 2025 – SALLE DES FÊTES MAIRIE DE PRÉMERY

Mr, Mme, Père, Sœur (*)

Nom _____ Prénom _____

Adresse : _____

Adhérent MCR : oui /non (*) Si oui, équipe MCR :

Téléphone : _____ Adresse-mail :

Participera à la récollecion.

(*) Rayer les mentions inutiles

MOUVEMENT CHRÉTIEN DES RETRAITÉS DE LA NIÈVRE

RÉCOLLECTION DU MARDI 18 MARS 2025 – SALLE DES FÊTES MAIRIE DE PRÉMERY

Mr, Mme, Père, Sœur (*)

Nom _____ Prénom _____

Adresse : _____

Adhérent MCR : oui /non (*) Si oui, équipe MCR :

Téléphone : _____ Adresse-mail :

Participera à la récollection.

(*) Rayer les mentions inutiles



**MOUVEMENT CHRÉTIEN
DES RETRAITÉS**

DIOCÈSE DE NEVERS

RÉCOLLECTION DE CARÊME MARDI 18 MARS 2025

Salle des fêtes de la mairie de Prémery - Place de la Mairie

Thème :

« Pour des chrétiens retraités, comment vivre, en même temps et le mieux possible, un Carême et une année jubilaire ? »

**Prédicateur : Mgr Grégoire Drouot
Jacques Billout**

Aumônier du MCR-Nièvre : père

09h00 : Accueil / Café

09h30 – 10h45 : Prière et enseignement

10h45 – 11h00 : Pause pour rejoindre l'église St Marcel,
Place de l'église, au bout de la Grande Rue.

11h00 – 11h15 : Temps de méditation et de prière personnelle à l'église

11h15 : Messe

12h15 : Déjeuner

- 14h00 – 15h15 : Échange avec le Père Évêque sur l'enseignement du matin, la vie de l'Église, la vie du diocèse...
- 15h15 – 15h30 : Pause
- 15h30 – 16h00 : Chapelet (en direct avec Lourdes)
- 16h00 – 16h30 : Collation partagée